



République Française

Mairie de Roncherolles-sur-le-Vivier

Roncherolles-sur-le-Vivier, le 29 avril 2020

Le Maire de Roncherolles-sur-le-Vivier

à

Mesdames, Messieurs les parents

N/Réf : SS – ML –/2020
Affaire suivie par : Maryline LECLERC
Service : Secrétaire Générale des Services.
Téléphone : 02.35.59.09.59.
Fax : 02.35.59.95.50.
E-mail : maryline.leclerc@mairie-roncherollesvivier.fr

Objet : Déconfinement à partir du 11 mai

Madame, Monsieur,

Depuis les dernières annonces du gouvernement, vos élu.e.s, les enseignant.e.s et les représentant.e.s de parents d'élève travaillent conjointement avec l'Inspectrice de l'Éducation Nationale de la circonscription afin d'organiser un retour en classe qui respectent les gestes barrières le 12 mai prochain.

Nous avons donc ensemble décidé de vous présenter les conditions dans lesquelles cette rentrée pourrait s'effectuer en nous conformant aux strictes recommandations du Conseil Scientifique du 24 avril que nous reprenons ici dans l'éventualité où vous n'en n'auriez pas eu connaissance :

- Principe du volontariat et de la non obligation de la part des familles : c'est la raison pour laquelle, afin que nous puissions nous organiser, nous vous demandons de répondre aux deux questions posées à la fin de ce courrier et de nous faire savoir ainsi si vous pensez remettre votre enfant.s à l'école
- Informations claires aux parents des conditions d'ouverture des écoles : c'est l'objectif de ce courrier co-signé par Mmes le Maire et l'Adjointe au Maire, la Directrice de l'école maternelle et le Directeur de l'école élémentaire et l'ensemble des enseignants, ainsi que trois représentant.e.s des parents d'élèves qui ont fait le lien avec les autres représentant.e.s
- Formations des personnels aux mesures barrières et aux règles de distanciation sociale : elles seront effectuées par la Secrétaire Générale des Services de la commune et par les services de l'Éducation Nationale
- Organisation de l'arrivée et du départ des élèves de manière à ce qu'ils ne se croisent pas
- Le lavage des mains au minimum à l'arrivée à l'école et avant le début de la classe et à la fin des cours, avant et à la fin des repas et à chaque fois qu'elles sont souillées.
- Chaque élève de l'école élémentaire apporte et utilise uniquement son propre matériel
- Le bionettoyage et l'aération des salles de classe
- La distanciation sociale d'1 mètre impérativement entre chaque table dans les salles de classe et quand les enfants jouent dans la cour (séparation de la cour en deux espaces distincts, interdiction de jeux ne respectant pas la distanciation sociale et possibilité de récréations décalées)
- La limitation du brassage des élèves : c'est le but notamment de l'adaptation des récréations et de la prise du repas dans les salles de classe, chaque enfant à sa table.
- Le port du masque obligatoire pour les agents communaux et les enseignants. La commune a également fait l'achat d'un écran facial pour chacun d'eux
- La vigilance des parents qui doivent veiller à une prise de température des enfants avant le départ à l'école et qui n'y auront en aucun cas accès en cas de fièvre, et à une hygiène stricte des mains au retour à la maison
- Il est conseillé aux enfants vulnérables ou ayant un parent vulnérable de rester confinés
- Si un enfant présente en cours de journée des symptômes évocateurs d'infection, les parents seront appelés pour qu'ils le retirent immédiatement de l'école (cas suspecté)

- Si un cas est identifié, tous les élèves de la même classe doivent être diagnostiqués, la classe doit être fermée pendant 14 jours et un processus opérationnel de suivi et d'isolement doit être mis en place

Tel est le cadre général qui se doit d'être respecté pour le retour à l'école de groupes de 10 enfants maximum en maternelle et de 15 enfants maximum en élémentaire. Les enfants des personnels mobilisés (soignants, policiers, gendarmes, ARS,...) sont accueillis prioritairement dans ces effectifs.

Dans le cadre particulier de nos écoles à Roncherolles, l'une des principales contraintes qui se présente à nous pour l'organisation opérationnelle de cette rentrée est le nombre restreint d'agents qui vont pouvoir encadrer les enfants sur le temps hors scolaire et effectuer le nettoyage régulier en cours de journée et le bionettoyage complet des salles de classe chaque jour. Deux d'entre eux sont en arrêt de travail car personnel vulnérable, et un troisième sera également en arrêt à compter du 18 mai pour cause de garde d'enfant.

Prenant ainsi en compte ces éléments, voici comment nous estimons pouvoir établir le déroulement d'une journée à l'école à compter du 12 mai, et ce jusqu'au 22 mai, pour les enfants de Grande section de maternelle, de CP et de CM2 comme annoncé par le Ministre de l'Éducation Nationale. Cette organisation sera caduque dès lors qu'un enseignant ou qu'un agent sera absent.

- Il nous est impossible de proposer un accueil périscolaire le matin et le soir après l'école. Compte tenu du nombre d'agents non présents, nous avons priorisé les temps de nettoyage multipliés dans la journée et le temps de surveillance des repas dans chacune des classes.

● **Arrivée des élèves de l'école maternelle** : l'ATSEM sera à la barrière et enverra les enfants, un par un, rejoindre leur classe, par intervalle qui leur laissera le temps de se laver les mains et de s'installer. Les parents ne devront pas se regrouper devant la porte et veilleront à maintenir la distanciation sociale réglementaire délimitée par le marquage au sol. L'ATSEM regagnera ensuite la classe.

Les enfants devront venir sans sac et sans bouteille d'eau, tout est à disposition à l'école.

Les portemanteaux ne seront pas utilisés, les enfants laisseront leur vêtement sur le dossier de leur chaise.

Les tables auront été disposées de manière à ce qu'elles soient éloignées d'1 mètre de distance les unes des autres, de chaises à chaises.

En cours de matinée, au moment de la récréation, un agent viendra procéder à un nettoyage des clenches de portes, toilettes et lavabos.

La salle de motricité restera fermée. Les enfants n'auront pas accès au coin jeux dans leur classe et resteront assis à leur table avec leur matériel individuel.

De la rubalise empêchera l'accès à la cabane et au toboggan et le bac à sable restera fermé.

Le temps de pause de l'ATSEM se fera de 13h30 à 14h30.

● **Arrivée des élèves de l'école élémentaire** : Monsieur Rasse accueillera ses élèves par la porte de sa classe donnant sur le parc. Un agent se tiendra à la barrière et enverra les élèves de Mme Guéville un par un dans leur classe à un intervalle leur laissant le temps de se laver les mains et de s'installer. Six lavages de mains au minimum seront imposés aux élèves tout au long de la journée (entrée et sortie de classe et retours de récréation).

Les enfants pourront apporter une petite bouteille d'eau s'ils le souhaitent.

Les portemanteaux ne seront pas utilisés, les enfants laisseront leur vêtement sur le dossier de leur chaise.

Pour les temps de récréation, la cour sera séparée en deux par des plots afin que les enfants des deux groupes ne se croisent pas.

En cours de matinée, après la récréation, un agent viendra procéder à un nettoyage des clenches de portes, toilettes et lavabos.

● **Repas du midi** : à ce jour, nous ne savons pas si notre prestataire Convivio sera en mesure de reprendre son activité. Nous pouvons cependant assurer la surveillance du repas des enfants dans leur classe et à leur table sur la pause méridienne. 3 agents l'assureront, 1 agent par classe. Ainsi, si Convivio est à même de proposer des plateaux repas (froids), nous organiserons ce temps du déjeuner. De même, s'ils ne sont pas en mesure d'assurer ce service, les parents pourront fournir un panier repas. Dans tous les cas, les parents devront inscrire leurs enfants sur Servi Plus. La facturation se fera en fonction du type de repas pris (repas Convivio ou panier repas, se reporter au Règlement des services périscolaires).

Les enfants qui ne déjeuneront pas à l'école seront remis à leurs parents par les enseignants et ces derniers les accueilleront à leur retour, les agents étant occupés à débarrasser les plateaux ou les paniers repas.

En élémentaire, le nettoyage des tables avant et après le repas pourra se faire par les enfants à l'aide de lingettes à usage alimentaire, chaque enfant nettoyant sa propre table. En maternelle, ce nettoyage sera effectué par l'ATSEM.

Le temps de jeux en extérieur sur la pause méridienne se fera dans la cour, séparée en deux pour l'école élémentaire pour que les enfants ne se croisent pas.

● **Sortie des élèves de l'école maternelle** : l'ATSEM sera à la barrière et appellera l'enseignante par téléphone pour l'informer de la présence du parent. L'enfant pourra alors venir le rejoindre. Les mêmes règles de distanciation sociale que celles appliquées le matin seront à respecter par les parents.

● **Sortie des élèves de l'école élémentaire** : la sortie se fera de manière échelonnée sous la surveillance de l'enseignant qui veillera à maintenir la distanciation sociale, par la sortie principale pour les deux classes.

● Un bionettoyage complet et approfondi des classes sera effectué une fois par jour, le matin avant l'arrivée des enfants ou le soir après leur départ.

● Le nettoyage de la salle des maîtres se fera pendant que les enseignants seront en classe.

Pour les élèves de Petite et Moyenne section de maternelle et de CE1, de CE2 et de CM1, l'enseignement à distance continuera comme pendant le confinement.

À partir de la semaine 3, soit **à compter du 25 mai** compte tenu de la présence possible de 80 enfants répartis en 6 classes et avec le même nombre d'agents disponibles, il nous sera toujours impossible d'assurer l'accueil périscolaire le matin et le soir mais il nous serait également impossible d'assurer la surveillance des repas le midi.

Il manque en effet 3 agents pour les 6 classes à surveiller, ainsi que 3 agents pour le nettoyage quotidien. Ainsi, le 25 mai, le service de surveillance des repas en classe le midi ne pourra donc être assuré que si trois classes uniquement sont effectives pour les deux écoles. **C'est donc la solution choisie pour permettre le retour en classe de tous et la surveillance des repas le midi.**

En fonction de vos réponses au sondage ci-après, les enseignants seront en mesure de vous informer des dates auxquelles chaque enfant pourra se rendre à l'école et dans quelle classe.

À ce jour, les enseignantes de l'école maternelle envisagent un accueil des élèves correspondant au calendrier suivant :

25 au 29 mai : groupe d'élèves de Mme Bonnet

2 juin au 5 juin : groupe d'élèves de Mme Quibel

8 juin au 12 juin : groupe d'élèves de Mme Bonnet

15 juin au 19 juin : groupe d'élèves de Mme Quibel

22 juin au 26 juin : groupe d'élèves de Mme Bonnet

29 juin au 3 juillet : groupe d'élèves de Mme Quibel

Pour l'école élémentaire, le calendrier envisagé est le suivant :

25 au 29 mai : CE1 et CM1

2 juin au 5 juin : CP et CE2

8 juin au 12 juin : CE1 et CM2

15 juin au 19 juin : CP et CM1

22 juin au 26 juin : CE1 et CM2

29 juin au 3 juillet : CP et CE2

Ce calendrier et cette répartition seront susceptibles de changer selon les effectifs réels présents à partir du 25 mai. C'est pourquoi il est impératif que vous répondiez à ce sondage avant le samedi 2 mai.

Pour les élèves qui ne seront pas accueillis, l'enseignement à distance continuera comme pendant le confinement.

Il est important de bien comprendre qu'à partir des 12 et 25 mai, une alternance travail en classe et travail à distance sera proposée aux enfants par les enseignants.

En termes d'organisation pratique, ce qui suit pourra être mis en place :

En maternelle, l'entrée du matin et la sortie du soir seront organisées de la même façon que les deux semaines précédentes.

Il nous sera toutefois impossible d'effectuer la surveillance du dortoir, aucun agent n'étant disponible. Il n'y aura donc pas de temps de sieste pour les petits.

En élémentaire, en fonction des deux classes qui seront ouvertes : - les élèves de M. Roger et de M. Rasse entreront le matin directement dans leur classe par le côté parc - un agent se tiendra à la barrière et enverra les élèves de Mme Guéville un par un dans leur classe - les élèves de Mme Boudet entreront le matin directement dans leur classe par l'entrée située entre l'épicerie et la bibliothèque (un agent les orientera).

La sortie à 16h30 s'effectuera comme les deux semaines précédentes par la sortie principale, les enfants sortiront un par un sous la surveillance de leur enseignant.

La cour sera toujours séparée en deux par des plots pour les temps de récréation. Ces récréations seront également échelonnées de la façon suivante pour éviter que les élèves se croisent et que des attroupements se forment : le matin de 10h à 10h15 et de 10h15 à 10h30 et l'après-midi de 15h à 15h15 et de 15h15 à 15h30

En cas de réouverture de l'école, chacun doit être conscient, et en premier lieu les familles, que les mesures sanitaires strictes, mises en avant par le Comité Scientifique, notamment les deux bionettoyages quotidiens, ne pourront pas être suivies intégralement dans nos écoles, faute de moyens et de personnels.

Pour information, nous disposons de : 3 toilettes filles et 3 toilettes garçons en élémentaire, 1 toilette pour les grands et 4 toilettes pour les petits en maternelle, 1 toilette dans la salle des maîtres, 2 toilettes à la cantine et 2 toilettes à l'accueil périscolaire, auxquels s'ajoutent : 1 lavabo garçons et 1 lavabo filles en élémentaire, 1 lavabo pour les grands et une fontaine pour les petits en maternelle, 1 lavabo en salle des maîtres, 1 lavabo au périscolaire, 1 lavabo dans chaque classe élémentaire (sauf une) pour le lavage des mains... **et personne pour nettoyer l'ensemble de ces lieux après chaque passage.**

Vous l'aurez bien compris, il est important pour nous de connaître au plus vite le nombre d'enfants susceptibles de revenir à l'école ce 12 mai. **Nous vous demandons donc de répondre par retour de mail (et dans tous les cas avant le samedi 2 mai) aux deux questions suivantes :**

J'accepte de mettre mon enfant à l'école à partir du 12 mai (GS- CP- CM2) OUI NON
J'accepte de mettre mon enfant à l'école à partir du 25 mai OUI NON

Sans réponse de votre part à cette date, nous considérerons que votre enfant ne sera pas présent en classe le 12 mai.

Nous vous en remercions par avance et vous prions de croire en tout notre dévouement.

Sylvaine Santo, Le Maire
Monique Pillut-Boissière, Adjointe au Maire
Mathilde Bonnet, Directrice de l'école maternelle
Valérie Quibel, Enseignante à l'école maternelle
Nicolas Roger, Directeur de l'école élémentaire
Julien Rasse, Enseignant à l'école élémentaire
Fanny Gueville, Enseignante à l'école élémentaire
Bénédicte Boudet, Enseignante à l'école élémentaire
Laetitia Marquette, Enseignante à l'école élémentaire
Estelle Galle, Représentante de parents d'élèves de l'école élémentaire
Marion Pall, Représentante de parents d'élèves de l'école élémentaire
Kévin Quesnel, Représentant de parents d'élèves de l'école maternelle



MAIRIE

72, rue de l'Église
76160

Roncherolles-sur-le-Vivier

Tél : 02 35 59 09 59

Fax : 02 35 59 95 50

mairie@mairie-roncherollesvivier.fr

www.mairie-roncherollesvivier.fr